



Mairie de La Rivière - Drugeon

PROJET COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 28 juin 2024

Sur convocation du 22 juin 2024

Secrétaire de Séance : Odile GIRARD

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	TRIMAILLE Chloé	X
DROMARD Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Excusé (pouvoir à Christian Vallet)	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	Excusé (pouvoir à Jérémy Lonchampt)	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 31 mai 2024
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Point sur les travaux en cours
5. Délibérations
ZAER validation de la poursuite de l'étude et inscription de la surface concernée dans la base de données définition zone d'accélération des énergies renouvelables
Chauffage MTL choix de l'entreprise
6. Information affaires intercommunales
7. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Pas d'observation, le compte rendu du 31 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement/cadre de vie

- Entretien du terrain de tennis : un devis sera demandé à une entreprise spécialisée pour réaliser un démoussage ou un entretien plus complet.
- La main courante du terrain de foot et 4 poteaux ont été endommagés lors de l'installation du chapiteau de la fête des escargots. Un devis sera demandé afin que le responsable des dégâts puisse solliciter son assureur.

Bâtiments et chemins

- L'entretien et le balayage ont été effectués.
- Un devis pour la rénovation de la route du grand communal a été demandé pour une, deux ou trois tranches (38 998 € HT pour 390 ml ; 60 027 € HT pour 625 ml ou 120 732 € HT pour 1295 ml).
- Deux devis seront demandés pour la rénovation du toit du garage du préau de l'ancienne école.
- La commune a reçu le devis de la réparation de 3 grilles d'eaux pluviales et du remplacement d'un potelet sur un trottoir (3030 € HT). Un supplément sera demandé pour resceller le poteau sur le trottoir à côté de l'ancien bureau de Poste.
- Logements communaux : un diagnostic plomb et amiante a été demandé. Le Document de Consultation d'Entreprises est toujours en attente. Le Permis de construire pour la chaufferie et la rénovation des façades avec mise en place de votlets a été déposé. Une étude de sol pour la chaufferie sera nécessaire.

Gestion de la forêt

- Le panneau pour le sapin Président a été reçu. Une inauguration pour les membres du conseil sera organisée par la commission.
- Les chablis sont en cours de marquage et seront exploités dans l'été.

Communication et information

- La société Masson Publicité a été contactée pour établir une maquette pour un panneau pupitre afin de présenter un plan de la commune et ses points d'intérêt.

III) Urbanisme

Permis de construire

- Permis d'aménager PIGNOL Lydie : aménagement 1 parcelle
- Mairie : réhabilitation logements + chaufferie

Déclaration Préalable :

- BAUDOZ Matthieu : pose d'une clôture
- CIET Adrien : pose de panneaux photovoltaïques
- BASSET Dimitri : pose de baies vitrées à la place des portes de garage
- LOCATELLI Jean-Baptiste : pose d'un abri de jardin
- DELAVENNE Albert : remplacement de volets en bois par des voles alu et porte d'entrée

IV) Délibérations

- Zone d'Accélération des Energies Renouvelables : Pour rappel, la CFD en concertation avec les communes, a défini 4 zones potentielles pour accueillir des dispositifs liés aux énergies renouvelables (2 à Boujailles, 1 à Bulle et 1 à La Rivière Drugeon). Le cabinet d'études en charge du dossier a présenté le dispositif aux sociétés pastorales. A ce stade aucun engagement de la commune, ni des agriculteurs n'est nécessaire car il n'y a pas de projet. Il est rappelé que le transformateur RTE ne peut accueillir le volume produit par des zones de production sans ajouter un nouveau transformateur.
- Chauffage MTL : présentation de devis SCI 10 000 € HT et Société Comtoise d'électricité 10 225 € HT pour la même prestation.
Accord du conseil pour signer le devis de SCS par 12 voix pour et 1 abstention (Y. Grillon et F. Trimail ne prennent pas part au vote).

V) Affaires intercommunales

- Le Projet Avenir Montagne sera porté par le Pays du haut Doubs et non plus par l'office de tourisme. Plus globalement, les membres du Pays travaillent sur la prise de la compétence tourisme.
- SMCOM : Présentation du rapport 2023 (volume, tarifs, fonctionnement des déchetteries...).

V) Informations diverses

- Le CCAS organise avec les mutualités du Doubs un atelier Prévention sur le thème de la nutrition à l'automne 2024. Les inscriptions sont ouvertes en mairie, pour les personnes de plus de 60 ans, pour 10 séances de 2 h, le lundi matin (gratuit).
- Est évoqué à nouveau le problème du bruit des motos et mobylettes dans le village. Les gendarmes sont prévenus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15

**Le Maire,
Christian VALLET**